



Les Archers de Saint-Prix

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1er décembre 2024

Membres inscrits, à jour de leur cotisation : **98**

Électeurs (adhérent.e.s âgé.e.s de +16 ans & mineurs représentés) : **64**

Quorum (1/4) : **25**

Présents : **43** / Représentés : **21**

Le quorum étant atteint, **la séance débute à 10h25.**

Bilan du Président - Rapport moral de la saison 2023/2024 :

Le Président présente le compte-rendu des activités du club pour la saison passée.

Le nombre d'adhérents en légère augmentation 98 adhérents pour la saison 2024/2025 contre 94 pour la saison 2023/2024.

Concernant les travaux sur le terrain :

Le « grand » mirador a été consolidé et la terrasse a été refaite, merci aux bénévoles !

Pour cette nouvelle saison, nous prévoyons de :

- Installer une « boîte de secours / Pharmacie » dans les toilettes,
- Refaire le « portail » d'accès au terrain de notre voisin,
- Allonger la cabane de stockage située le long du mur de tir,
- Construire notre Greffe, au printemps, nous avons obtenu l'autorisation de la Mairie,
- Le petit mirador pourrait être remis en place après les chantiers mentionnés ci-dessus.

Nous aurons besoin de main d'œuvre !

Les journées travaux seront programmées et vous serez avertis via notre site Internet, Facebook et par un affichage sur le terrain.

Nous sommes dans l'attente de l'intervention de l'entreprise mandatée par la Mairie qui avait marqué les arbres dangereux, à abattre sur le terrain...

Quant à l'arbre à abattre au niveau du cimetière, les conditions sur le terrain (glissant) demandent quelques aménagements et causent un retard d'exécution.

Concernant l'activité sportive :

- Le concours amical du mois d'octobre s'est très bien déroulé, il a rapporté des bénéfices :
 - Il s'est rempli très vite, ainsi que celui prévu pour le mois de juin soit 6 mois à l'avance !
 - Afin de contenter autant de candidats que possible et de ne pas ternir notre réputation, désormais les inscriptions aux concours seront ouvertes 4 mois avant la date :
 - Soit le 1^{er} février pour le concours de juin et
 - Le 1^{er} juin pour le concours d'octobre,
 - Bien sûr, nous maintenons à 10%, le nombre des participants du Club.
- Les 2 tirs de nuit, avec invités se sont de nouveau très bien passés avec plus d'invités que d'adhérents Saint-prissiens ...
 - Au vu de ce succès, **le Président propose d'en faire un véritable concours sur invitation (un club/une compagnie à la fois) par roulement :**
 - Limité à 60 participants, sur un parcours de 14 cibles,
 - en 12 pelotons de 5 dont OBLIGATOIREMENT 1 archer de Saint-Prix,
 - Tarif : 10 € pour l'inscription et 10 € pour le repas,
 - Le 1^{er} concours de nuit est proposé 2 à 3 semaines après celui de juin 2025.

Cette motion mise au vote est adoptée à l'unanimité.

- Les échanges « découverte » avec des « Compagnies » ont été renouvelés et de nouveaux échanges sont déjà en cours d'organisation :
 - Invitations à des « Prix Généraux » (Tir traditionnel Beursault),
 - Dont la clôture du Prix Général de la Compagnie de Maisons-Laffitte,
 - Tir de nuit à la Compagnie de Sannois,
 - Inauguration du Jeu d'Arc de la Compagnie de Beauchamp,
 - Ou autres échanges avec la Compagnie Conflans Sainte Honorine notamment,
 - Nous préparerons des listes d'inscription.
- L'archerie à cheval avec le Haras du Val à Saint-Prix a démarré et les archers, comme les cavaliers progressent doucement tant dans une discipline que dans l'autre, dans une bonne ambiance et avec enthousiasme. Les chevaux eux aussi doivent s'apprivoiser. Au haras, cela suscite l'intérêt et donne une visibilité à notre club.
 - Il a été demandé de mettre 2 arcs « Snake » à disposition du haras pour faciliter les entraînements – Demande acceptée sous réserve d'un stockage sécurisé.

- Les démonstrations de tirs autour d'animations historiques d'actions caritatives avec des Associations de motard ont été reconduites et pour rapporter quelques bénéfices au club.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Présentation du rapport de l'exercice financier échu et situation financière au 31/08/2024 :

Le bilan financier de la saison sportive 2023/2024 est présenté par le trésorier M. Christian REAL.

- Subvention communale :	1 250,00€
- Subvention du Conseil Général :	1 000,00€
Recettes :	18 640,45€
Dépenses :	<u>16 871,35€</u>
Soit un bénéfice de :	1 769,10€

Les deux concours FFTL que nous avons organisé nous ont laissé un bénéfice de 1914.50€

Fonds disponibles au 31/08/2024

Solde banque :	5 806,63 €
Livret A :	13 829,12 €
Caisse :	351,63 €
Total :	<u>19 897,38 €</u>

Les comptes sont mis au délibéré et acceptés par l'assemblée, à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes de la saison 2023/2024 :

Jean-Louis MALLET, Vérificateur aux comptes, lit le rapport des commissaires aux comptes et donne quitus au Trésorier.

Les comptes sont mis au délibéré et approuvés par l'assemblée, à l'unanimité.

Élection des commissaires aux comptes pour une durée de 3 ans

M. Lionel SPIESSERT étant absent à l'Assemblée Générale et dans l'incapacité de confirmer son engagement pour les 3 années à venir, son poste a été ouvert à candidature :

Commissaire aux comptes sortants :

- Jean-Louis MALLET
- Lionel SPIESSER

Candidats à l'élection :

- Jean-Louis MALLET
- Christophe THIOUNN

L'assemblée approuve l'élection des commissaires aux comptes, à l'unanimité

Informations diverses et questions diverses :

Le bilan FFTL :

Nous avons 20 adhérents.

La FFTL « France Field Tir Libre » compte aujourd'hui approximativement 2000 adhérents, la licence coûte 38 €.

Les conditions d'accès au « Parcours France » qui aura lieu le dernier à TREMOLAT (Dordogne), cette année sont en cours de révision - du 30 au 31 août, le contrôle du matériel se fera le vendredi 29.

Nous aurons plus d'information après l'Assemblée Générale à venir.

Le bilan international :

La saison passée a été calme, avec une formation au tir à l'arc chinois en Hollande.

Des concours « 3D » sont prévus en Slovénie en mai 2025 et en Grèce en octobre 2025.

Le mot du Webmaster :

Notre site est toujours bien visible puisqu'il reçoit environ 21 000 visites par jour, dont 45 visiteurs reconnus.

Notre groupe FACEBOOK marche bien avec 175 inscrits et 300 vues quotidiennes.

Après les concours, on compte un millier de vues pendant 7 à 10 jours.

Questions diverses :

Le Club a de nouveau participé à l'animation du Marché de Noël de la ville de Saint-Prix.

Il y aura un tir de la Saint-Sébastien, en janvier 2025 ; avec une partie traditionnelle et une partie « jeux ».

Le trombinoscope de la saison est en cours de réalisation, mais pour cela, nous avons besoin de vos photos (récentes, si possible).

Par ailleurs, nous organiserons quelques « séances photos » pour rafraîchir l'image du Club au Forum des Associations.

Un Groupe WhatsApp des Archers de Saint-Prix va être créé, à la demande des adhérents, afin de permettre aux archers disponibles en semaine de s'organiser pour venir à plusieurs, ***puisque'il est interdit de faire un parcours seul, pour des raisons de sécurité.***

Le Bouquet Provincial se déroulera à SOISSONS, le 18 mai 2025, pour les 120 ans de la Compagnie.

La Compagnie de Beauchamp inaugurera son Jeu d'Arc et fêtera ses 25 ans, le 24 mai 2025.

A la demande : « Peut-on organiser un concours de nuit INTERNE ? »

- Le bureau proposera une date après le concours d'octobre et fixera un quota minimum de participants, si le quota n'est pas atteint, nous accueillerons des archers extérieurs au club.

La devise interne du Club : « Flèche [...], flèche qui pue » restera interne !

Il sera toutefois possible d'obtenir un écusson de celle-ci dans sa version latine – uniquement sur commande.

Nous vous invitons à nous soumettre vos propositions pour choisir LA devise officielle durant cette saison. Celles-ci seront soumises au vote des adhérents à la prochaine assemblée générale, la devise élue figurera sur les nouveaux polos.

Nous envisageons de créer des fanions pour les archers qui nous représentent dans les différents concours en montant sur les podiums.

Les Archers de Saint-Prix proposent d'organiser un concours FFTL officiel pour la saison 2025/2026, pour faciliter l'accès au Concours France (2 scores officiels étant requis).

Le club fêtera ses 30 ans, le 11 avril 2026 : à vos agendas !

Pour rappel :

Répartition des postes du Comité de Direction élu pour une durée de 4 ans :

Après délibération du Comité directeur, les rôles au sein du bureau sont distribués comme suit :

Comité Directeur	Fonction	Date d'élection
Rémy TAVERNE	Président	05/11/2023
Jean NOURRY	Président d'honneur	05/11/2023
Bernadette LACHMANN	Présidente d'honneur	05/11/2023
Christian REAL	Trésorier	05/11/2023
Jean-Luc PAQUIER	Trésorier adjoint	05/11/2023
Caroline ANTOINE	Secrétaire // Responsable greffe	05/11/2023
Raphaël RAMBUR	Vice-Président Représentant à l'international	05/11/2023
Frédéric LAU	Webmaster // Greffe Adjoint concours	05/11/2023
Xavier GAMARD	Responsable matériel	05/11/2023
Sylvain LEFEBVRE	Travaux divers // Adjoint terrain	05/11/2023
Alain MALLET	Responsable concours	
Michel BRUEY	Responsable FFTL	05/11/2023
Alain TRICOT	Responsable terrain – Travaux divers // Adjoint FFTL	05/11/2023
Christine GODARD	Responsable encadrement des jeunes	05/11/2023
Tristan TAVERNE	Adjoint encadrement des jeunes	05/11/2023

Aucune modification depuis l'Assemblée Générale Elective du 05/11/2023.

La séance est close à 12h10.

Le Président



La secrétaire



Page 6 sur 6